



Guéret, le 26 novembre 2019

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Le Procureur de la République et la Préfète de la Creuse s'associent à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes. À ce titre Mme Agnès Zeppa, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité est partie prenante des évènements suivants :

- **le 21 novembre à 20h30, spectacle "Comment Virginie D a sauvé ma vie"**, sur la difficile reconstruction des victimes de violences sexuelles, au Centre Culturel Yves Furet de la Souterraine.

- **le 25 novembre de 9h à 10h, émission de radio "le dossier du jour"** sur France Bleu Creuse en compagnie de M. Bruno SAUVAGE, Procureur de la République, d'un représentant du Conseil départemental de la Creuse et du Comité d'Accueil Creusois ;

- **le 25 novembre de 9h30 à 16h, stands d'information à l'attention du grand public** au Centre Leclerc à Guéret. Animation en partenariat avec Intermède 23, l'Aravic, France Victimes 23, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) et le Conseil départemental de la Creuse.

- **le 26 novembre de 14h à 17h30, formation de référents gendarmes et policiers** sur la prise en charge des violences conjugales à la caserne Bongéot.

La formation des professionnels est une nécessité afin de maintenir et d'améliorer la qualité de la prise en charge des violences conjugales dans le département. Les forces de l'ordre étant en première ligne, il est impératif qu'ils puissent être formés et au fait de l'ensemble des dispositifs et structures existants dans le département.

Le parquet et l'ensemble des partenaires sont associés pour proposer aux forces de l'ordre cette formation. La presse est conviée **à partir de 17h.**

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58 95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

- le 2 décembre de 9h30 à 17h, conférence "L'enfant face à la violence conjugale, une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité" à la mairie de Guéret.

Cette conférence s'adresse aux professionnels sociaux éducatifs et médico-psychologiques.

La question de la violence dans le couple sera abordée comme une forme de maltraitance infantile qui expose l'enfant au danger d'un point de vue psychologique, social et neurologique. L'impact et les effets des violences conjugales sur l'enfant seront présentés, par âge, du nourrisson à l'adolescence.

La question de la parentalité sera explorée : quel type de parentalité peut-on construire face à la violence conjugale ? Peut-on parler de coparentalité ou faut-il travailler autrement tout en soutenant des relations parento-infantiles adaptées ?

Cette conférence, qui porte sur les aspects psychologiques de la prise en charge des enfants dans les violences conjugales, sera suivie d'une autre conférence organisée par le CDAD le 13 décembre qui détaillera les aspects juridiques de la protection de la victime et de ses enfants.